

Annecy le 11 mai 2021

Développement des mobilités alternatives : 4 décisions importantes du Conseil d'Agglomération

En octobre et décembre 2020, le Grand Annecy organisait deux conférences sur la mobilité saisonnière avec plus de 60 acteurs concernés.

Sur la centaine de propositions produites durant ces deux conférences, 10 actions ont été retenues, travaillées, avec pour objectif leur mise en œuvre dès le début juin 2021.

Parmi ces 10 actions, 5 nécessitaient des prises de délibérations avant de les rendre opérationnelles.

Une aide pour l'acquisition d'un vélo ou équipement cyclable

A qui s'adresse l'aide ?

Pourront bénéficier de l'aide de l'Agglomération pour l'acquisition d'un équipement cyclable les habitants du Grand Annecy âgés de 18 ans minimum ainsi que les personnes détentrices d'une carte d'invalidité (pour prétendre au complément PMR).

Autre condition pour prétendre à l'aide, choisir un vélo de type « urbain » dans l'un des magasins ou enseignes partenaires du Grand Annecy.

Cette aide est cumulable avec celle de l'Etat de 200 € pour l'acquisition d'un VAE et soumise à conditions de ressources.

Comment ça se passe ?

1^{ère} étape : remplir un dossier en ligne sur www.grandannecy.fr

2^{ème} étape : après analyse du dossier et vérification des conditions d'éligibilité, un bon de réduction sera adressé au demandeur par mail ou courrier postal.

3^{ème} étape : le vélociste ou l'enseigne partenaire déduit le montant du bon de réduction du prix d'achat.

ATTENTION : à réception du bon de réduction, l'acheteur a deux mois pour effectuer la transaction.

Le montant des aides

	VAE	VAE CARGO	Vélo CARGO	Remorque enfants	Vélo Pliant	Vélo	Vélo occasion	Vélo adapté
Neuf ou Occasion								
Revenu fiscal / Part								
>18000€	200€	400 €	200€	150 €				+ 400 €
entre 18000€ et 13 489€	400€	600€	300€	150€				+ 400 €
<13 489€ (Eligible aide état VAE supp)	400€	600€	300€	150€	150€	150€	50€	+ 400 €
Prix Minimum d'achat	700€	700 €	200€	200€	200€	200€		
Prix Maximum d'achat	3 000€	5 000€	3 000€	600€	1 000€	1 000€		

Vélonacy 60 minutes

200 vélos à assistance électrique seront déployés sur les rives du lac cet été, du 1^{er} juin au 30 septembre.

Les VAE seront répartis dans 10 stations ouvertes 7 jours sur 7 de 7h30 à 20h (horaires adaptés pour Bluffy) : Annecy (quai Tournette / Courier / Petit Port), Veyrier-du-Lac (office de tourisme), Menthon-St-Bernard (Clos Chevalier), Bluffy (mairie), Talloires-Montmin (Perroix), Duingt (boutique et café vélo Le Bon Wagon), St-Jorioz (collège), Sevrier (tennis couverts). Dans chaque station un agent d'accueil Vélonacy sera présent. Chaque station sera dotée d'une consigne sécurisée pour le stockage des vélos.



Comment ça marche ?

- Téléchargez l'appli Vélonacy sur les Stores (elle est gratuite).
- Vérifiez la disponibilité des VAE dans la station qui vous intéresse.
- Retirez le vélo dans la station choisie.
- Scannez le QR Code affiché sur le vélo pour activer la location.
- Déposez le vélo dans n'importe quelle autre station.

Combien ça coûte ?

Comme son nom l'indique, il s'agit d'un service de location pour les courtes durées.

La première heure de location est donc très intéressante : 1,50 € dont les 30 premières minutes gratuites. Ensuite le tarif est plus élevé que chez les loueurs privés.

Tarifcation appliquée au-delà de 60 minutes de location :

61 à 70 min > 35 €	91 à 100 min > 44 €
71 à 80 min > 38 €	101 à 110 min > 47 €
81 à 90 min > 41 €	111 à 120 min > 50 €

Des nouvelles évolutions pour les Lignes du Lac

Les navettes des plages, rebaptisées Lignes du Lac, déploieront deux offres de services d'Annecy à Duingt sur la rive gauche (L1) et d'Annecy à Talloires-Montmin sur la rive droite (L2).

Nouveautés pour l'été 2021 :

- Doublement de l'offre et augmentation de l'amplitude horaire. Concrètement cela se traduira par 26 allers-retours par jour entre 10h et minuit, ce qui représente un cadencement à la demi-heure.
- Les trajets seront gratuits.

Fonctionnement les week-ends de juin et septembre et tous les jours en juillet et août.

Des vélos, des bus, mais aussi des bateaux

Les week-ends de juin et septembre et tous les jours en juillet et août, les deux lignes **Lac d'Annecy Express** exploitées par **Water Taxi** proposeront :

- 3 allers retours par jour entre Annecy et les communes de St-Jorioz, Veyrier-du-Lac, Menthon-St-Bernard et Sevrier (B1),
- 6 rotations par jour entre Annecy, Talloires et Duingt (B2).

Et des tarifs plus attractifs :

- pour les adultes (> à 10 ans) : 6 € le trajet entre Annecy et Talloires ou Duingt / 3 € les autres,
- pour les enfants (2 à 10 ans) : 4 € le trajet entre Annecy et Talloires ou Duingt / 2 € les autres.

Le Grand Annecy a également conventionné avec la **Compagnie de Navigation du Lac d'Annecy** pour que ses bateaux *Navibus* - le Savoie, l'Allobroge et La Belle Etoile - puissent accueillir chacun 40 vélos à bord au prix de 1 € (au lieu de 4 €). Pour une famille avec enfants, le combiné bateau + vélo permet par exemple au minimum 3 fois par jour d'éviter le tronçon Angon - Doussard où la voie verte ne sera pas terminée cet été, ou d'éviter le tronçon Sevrier - Annecy très fréquenté.

Soyez astucieux, combinez vélo + bus sans surcoût

Dans les stations Vélonécycy 60 minutes, obtenez gratuitement un billet sans contact à valider dans l'heure pour une correspondance bus. Inversement, présentez un billet de bus valide pour obtenir gratuitement une heure de Vélonécycy 60 minutes.

En validant ces actions, les élus du conseil d'Agglomération donnent au Grand Annecy des outils adaptés pour fluidifier la circulation sur les axes principaux et retrouver une mobilité plus apaisée sur le territoire.

Vendredi 4 juin, le Grand Annecy prévoit une opération spéciale de mise en valeur de ces engagements.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.